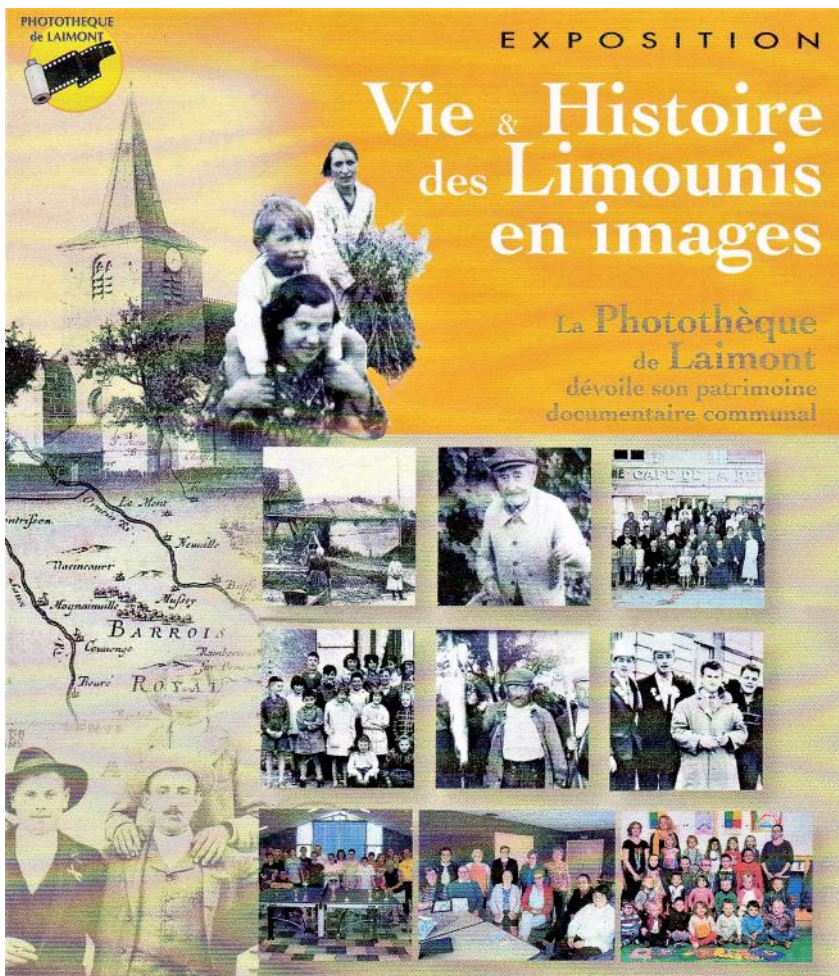


LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°37

FEVRIER 2020



Le mot du maire



Ce bulletin, comme d'habitude, vous présente les activités de la commune en 2019.

Concernant les gros travaux, la reprise totale de la rue haute et la rue Joseph Colas complète les aménagements de cœur de village. La circulation sera ralentie, la sécurité des piétons assurée et l'attrait du village renforcé.

Les associations ont animé le village en proposant des activités de qualité comme toujours ; le point d'orgue a été la magnifique exposition de la photothèque dans l'église qui a ravi les nombreux visiteurs.

Un des éléments marquants de cette année fut un important travail autour du scolaire. La création d'une cantine-garderie a permis ainsi le maintien de nos écoles. Malgré le retrait annoncé de la commune de Chardogne à la rentrée 2020, les effectifs seront suffisants pour assurer la continuité du RPI avec Neuville.

J'ai pris beaucoup de plaisir à animer les équipes municipales pendant ces 12 années. Nous avons réhabilité un logement communal, réimplanté la boulangerie après son incendie, reconstruit et créé des locaux techniques, aménagé le cimetière, déplacé le monument aux morts, créé des terrains de jeux, requalifié le centre du village... Je remercie sincèrement les adjoints, les conseillers et les personnels communaux qui se sont impliqués dans tous ces aménagements avec enthousiasme et compétence.

J'ai été adjoint, vice-président et président de la communauté de communes, puis maire. J'ai conduit la réalisation du schéma de cohérence territoriale en temps que vice-président du Pays Barrois. Après 32 années au service des administrés, je vais « lever le pied »...

Je souhaite que notre village trouve lors des prochaines élections une équipe attentive au bien-être de notre population dans l'esprit du bien vivre ensemble.

Ouverture du secrétariat de mairie Nouveaux horaires

Mardi et vendredi de 8 h 45 à 9 h 45

Jeudi, après 17h, uniquement sur rendez-vous

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

tél. 03 29 70 58 65 - e-mail : mairie@laimont.fr

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : laimont.fr



Les jeunes diplômés

Mathéo Guillaume	DNB
Antoine Hacquin	DNB
Enzo Rémy	DNB
Gorkem Yilmaz	DNB
Eliot Personnettaz	DNB
Théo Nicolas	DNB
Kimi Leboeuf	DNB
Jade Marjollet	DNB
Lucile Welsch	DNB
Lucas Furlani-Maginot	DNB
Lisa Boughanem	DNB
Arthur Personnettaz	CAP chaudronnerie



Julie Thill	BEP soins et services	Gaye Yilmaz	BAC ES
Rebecca Fourment	BAC S	Jocelyn Slinkman	BTS Systèmes Numériques
Lilian Martin	BAC STMG	Mathéo Picard	BTS STA
Amélie Arab	BAC L	Aurélien Vivien Raguet	BTS géomètre expert
Léo Gacoin	BAC STMG	Marie-Amélie Maison	BTS bâtiment
Célia Rémy	BAC S	Maxime Berton	Licence SPI
Manon Gautier	BAC pro CGEA	Benjamin Ringuet	Master Sciences Politiques
Lola Velsch	BAC ST2S	Céline Jolly	DE Infirmière

Les recensés de l'année



Thomas Thiebault - Léna Bloquet - Thomas Marjollet - Noémie Sedmak - Mattéo Lhôte

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté. Elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

Soline LETRILLARD à Bar-le-Duc le 07/06/2019
Adem Pierre Pascal DEBOTTE à St Dizier le 10/09/2019
Chloé Manuëla REMY à Saint Dizier le 22/10/2019

DÉCÈS

HENRY Pierrette veuve VESEL	à Fains-Véel	le 23/03/2019
RICHARD Jacques Paul Auguste	à Ligny	le 31/03/2019
GEORGES Gaston Charles	à Bar-le-Duc	le 14/04/2019
FOSSIER Andrée Lucie veuve DUHAMEL	à Bar-le-Duc	le 28/04/2019
THIERRY Marcelle Jeanne veuve LONGEAUX	à Ligny	le 28/05/2019
COILLARD Eric Rémy Philippe	à Reims	le 28/06/2019
MORIN-VINCKE Guy Fernand	à Sens	le 22/09/2019
WENZEL Chantal Thérèse veuve RISSE	à Laimont	le 27/09/2019
WANDKE Joseph Marcel	à Verdun	le 29/10/2019
MICHELET David Michel	à Laimont	le 05/11/2019

Transcription de décès :

BRESSA Olga Lucia épouse WIRTZ	à Bar le Duc	le 18/12/2019
--------------------------------	--------------	---------------

Nouveaux habitants



Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, faites-vous connaître au secrétariat de la mairie.
N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune « laimont.fr » : informations administratives, vie locale et associative, histoire...etc.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition. Pour tout renseignement, visite ou réservation, prendre obligatoirement contact avec la mairie.

tél. 03 29 70 58 65 ou e-mail : mairie@laimont.fr

Horaires de la déchetterie intercommunale

	Horaires ETE*	Horaires HIVER*
Mercredi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Jeudi	14h30-18h30	14h30-17h00
Vendredi	14h30-18h30	14h30-17h00
Samedi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Dimanche	08h30-12h30	08h30-12h30

Le passage aux horaires d'hiver et d'été intervient en même temps que le changement d'heure.

Particuliers : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny ou à la mairie (vous munir de votre carte grise).

Professionnels du territoire : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès spécifique délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny (dans la limite d'un m³ par entreprise et par semaine).

Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas
DELEPIERE Frédérique - 19 chemin de la Barrière
DUBOIS Edith - 13 rue Joseph Colas
GACOIN Josette - 18 route de Revigny
MILLON Kathy - 2^{bis} rue Joseph Colas
REMY Magali - 6 rue du Cachon

Tél. 03 29 78 70 51
Tél. 07 68 59 30 81
Tél. 07 86 84 23 90

Tél. 06 26 58 57 50
Tél. 09 53 32 18 41
06 88 12 68 60



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Relais Assistante Maternelle, COPARY à Revigny.

Contact : Tél. 03 29 78 92 44 - ram@copary.fr

Les élections municipales : vote par procuration



Quand ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Néanmoins le prévoir suffisamment tôt avant un scrutin.

Durée ?

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou un seul)

Où ?

Elle est délivrée soit au tribunal d'instance soit à la brigade de gendarmerie.

Qui ?

Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.

Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

Comment ? Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

☞ d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;

☞ du formulaire de vote par procuration.

Le formulaire est disponible en ligne . En cas d'impossibilité de le télécharger et de l'imprimer, il est également possible de le demander à la mairie ou au guichet de l'autorité habilitée à établir la procuration.

Participation citoyenne :

qui n'a pas vocation à se substituer à l'action de gendarmerie.



Rappel des noms des référents par lesquels vous pouvez faire remonter vos observations :

GORNET Jean-Marie (06 25 30 61 49)

NICOLAS Willy (06 31 03 68 80)

NIDA Frédéric (06 71 38 57 46)

Pour les sujets qui demandent moins de réactivité, un site mail : vigilance@laimont.fr

Merci de votre participation vigilante et solidaire.



La fibre

Réunion Publique Losange le 2 juillet : LAIMONT est devenue une commune Très Haut Débit (THD) avec 100% des logements éligibles à plus de 30Mbit/s.

La liste des opérateurs est disponible sur : losange-fibre.fr

Les travaux communaux

L'église Saint Rémi

La toiture



Une poutre maîtresse présentait une flèche importante : consolidation, remplacement des chevrons, liteaux et de nombreuses tuiles défectueuses.



Les portes d'entrée



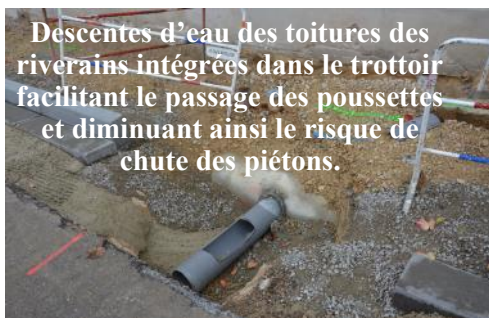
Très abîmées par la pluie, les portes de l'entrée principale ont été complètement reprises : bois, peinture et ferrures.



Rue Haute et rue Joseph Colas



Chaussée rétrécie et légers dévoiements pour éviter une rue trop rectiligne et ainsi obliger les véhicules à ralentir.



Descentes d'eau des toitures des riverains intégrées dans le trottoir facilitant le passage des poussettes et diminuant ainsi le risque de chute des piétons.



Trottoir surélevé pour favoriser l'accès au bus.



Extension des lieux de stationnement pour éviter un encombrement de la rue



Carrefour surélevé et jonction avec la rue Joseph Colas ; avec les travaux de l'année dernière, la sécurité des piétons s'en trouve améliorée.



Garder un air de campagne : conservation et aménagement des usoirs ; trottoirs stabilisés, plus larges et végétalisation de quelques bordures.

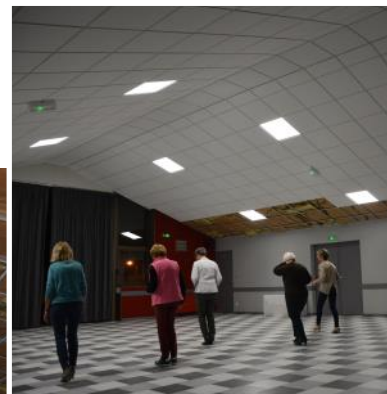
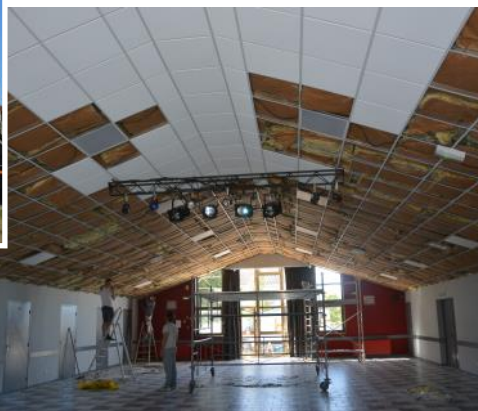


La salle communale rénovée



Pignon restauré par le remplacement du bardage, peinture de la façade et du porche.

Nouvel éclairage led avec variateur sur trois zones : économie et confort. De plus, le remplacement total des plaques du plafond améliore la luminosité de la salle.



Reprise rapide des activités associatives.

Ralentisseurs aux entrées du village



Des plateaux surélevés ont été créés aux entrées du village pour améliorer la sécurité.



La boulangerie a maintenant sa vitrine

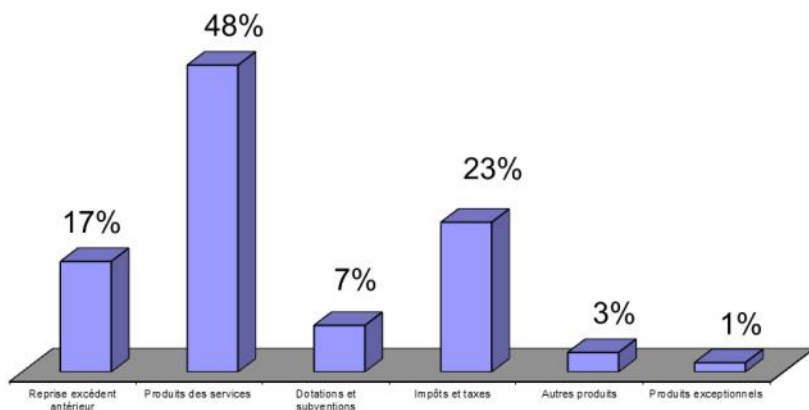


Commune de Laimont : Le Budget 2019

L'année 2019, contrairement aux années précédentes, a été une année d'investissement sur le plan budgétaire. Comme vous le constaterez dans l'article consacré aux travaux communaux, les nombreuses actions réalisées cette année ont permis notamment :

- ☞ d'aménager d'une façon paysagère le terrain sous le parking des Tilleuls,
- ☞ de poursuivre la rénovation de la salle communale tant en extérieur qu'en intérieur : travaux de ravalement de façade côtés sud et Ouest, bardage coté ouest changé, faux plafond et éclairage de la grande salle changés,
- ☞ de réaliser une vitrine dans le local commercial communal,
- ☞ de continuer la réparation de la toiture de l'église,
- ☞ de rénover les portes d'entrée de l'église,
- ☞ d'aménager une partie du bas côté de la rue Joseph Colas,
- ☞ de positionner deux plateaux surélevés route de Bar et route de Revigny,
- ☞ et enfin de doter l'école d'une banquette pour la bibliothèque.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement augmentent entre 2018 et 2019. Le budget de fonctionnement passe de 644 793€ en 2018 à 717 810€ en 2019. Le versement à la section d'investissement est passé de 235 331€ à 105 025€.

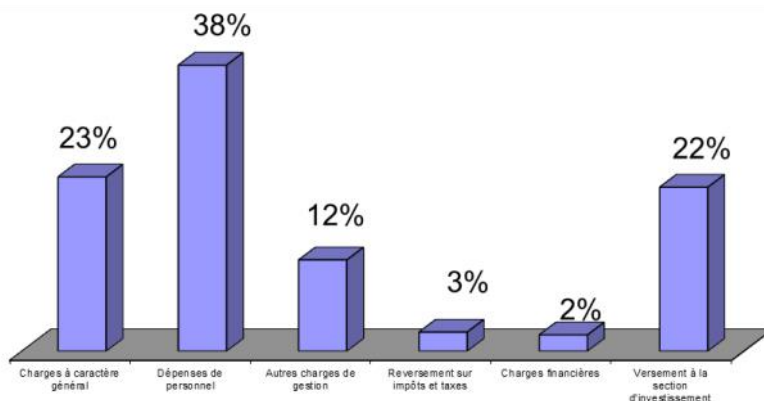
* Les produits des services, avec 47,80% constituent presque la moitié de nos recettes. Dans le compte administratif 2019, la redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SUEZ est en augmentation de 41% par rapport à 2018, ceci étant dû à plus de tonnage traité.

* Le volume des loyers des appartements communaux et les produits des locations sont stables. Ils s'élèvent à 24 020€ pour 20 000€ prévus au budget primitif. Les produits financiers sont inexistants.

* Au niveau des impôts locaux, et conformément à sa volonté de stabiliser la fiscalité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale en 2019. Concrètement, les impôts et taxes diverses représentent 23% des recettes de l'année. En effet, il y a eu une légère augmentation de la base imposable en 2019 et les recettes fiscales apparaîtront à 135 594€ au compte administratif.

* Les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat ont baissé par rapport aux années précédentes. La dotation globale de fonctionnement n'a pas échappé à la tendance, elle est passée de 11 161€ en 2018 à 9 630€ en 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



* Les charges à caractère général qui, budgétisées à 111 623€ au budget primitif, sont finalement arrêtées à 106 643€ au compte administratif, suite à de moindres dépenses, notamment en petit équipement. Les autres charges de gestion ont augmenté avec une dépense réelle d'environ 55 835€ contre 49 418 € en 2018 car la contribution aux organismes de regroupement a été supérieure : prise en compte de deux années de transport interclasse midi au lieu d'une seule habituellement.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts, représentent 2% des dépenses, soit un pourcentage identique à celui de 2018.

* Le poste des dépenses en personnel, avec 38% du budget, représente la part la plus importante de nos dépenses pour un montant réel de 175 177€. Le niveau de dépenses de ce poste est lié notamment à un renforcement du service technique ainsi qu'à une plus grande implication horaire du personnel qui assure la surveillance de la garderie ainsi que le fonctionnement de la cantine, cela depuis septembre 2019.

RECETTES D'INVESTISSEMENTS

L'année 2019 est marquée, en recettes, par une baisse du fonds de compensation de la TVA, liée aux faibles montants investis deux ans auparavant et par un versement de la section de fonctionnement en baisse.

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 66% des prévisions, le reste ayant été mis en reste à réaliser sur l'année 2020 car tous les travaux commandés ne sont pas achevés au 31 décembre 2019.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ressources propres externes	584 395 €	63,91%
102 FCTVA--TA	2 015 €	
13 Subventions d'équipement	398 246 €	
165 Emprunts caution	181 085 €	
20 immobilisations incorporelles	0 €	
40 opérations d'ordre entre sections	3 049 €	
41 Opérations patrimoniales	0 €	
Ressources propres internes	329 983 €	36,09%
1068 Report antérieur	224 958 €	
O21 Virement de section fonctionnement	105 025 €	
O24 produits de cession des immobilisations	0 €	
40 Opération d'ordre	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	914 378 €	100,00%

Recettes d'investissement (suite)

Conformément au tableau ci-joint elles se décomposent ainsi :

En ressources externes :

- La taxe d'aménagement et le fonds de compensation de la TVA qui, compte tenu des menus travaux réalisés en 2017 constituent 0,60% du budget avec 2 965€ de recettes.
- Les subventions d'équipement, budgétisées à hauteur de 398 246€ en 2019, ont été réalisées à hauteur d'un montant de 86 037€, une grande partie restant à recouvrer sur l'exercice 2020.

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur qui reste élevé à 224 958€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2019 des emprunts contractés pour un montant total budgétisé de 14 025€.

A ce jour, il existe un prêt pour l'aménagement du centre du village contracté en 2011 sur 20 ans pour un montant de 300 000€ (échéance annuelle fixe de 23 363€, capital et intérêts).

Un prêt pour financer les installations de voirie rue haute et rue Joseph Colas d'un montant de 180 000€ a été contracté fin 2019 sur 10 ans (échéance annuelle fixe de 18 470€ avec un premier remboursement différé en janvier 2021).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Opérations réelles			
Non affectées			
16	Remboursements d'emprunts	14 025 €	1,53%
19	Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21	Immobilisations corporelles (1)	218 850 €	23,93%
20	Immobilisations incorporelles	1 000 €	0,11%
23	Immobilisations en cours	613 075 €	
0011	Reports sur investissement	67 428 €	7,37%
41	Opération patrimoniales	0	
42	Opération d'Ordre	0 €	
(1) Programmes d'investissement			
TOTAL DE LA SECTION		914 378 €	100,00%

Le poste des immobilisations corporelles, est budgété à 218 850€ mais seulement la somme de 197 804€ a été réalisée en 2019, le reste est décalé en 2020, comme la fin des travaux d'aménagement de voirie, et certaines acquisitions foncières, cela dû à une certaine lenteur administrative dans la réalisation des actes notariés.

A noter un montant conséquent de 613 075€ en immobilisations corporelles en cours, correspondant au budget du montant des travaux d'aménagement de sécurité rues haute et Joseph Colas.

Succès de la cantine et de la garderie communale

Depuis septembre 2019, une garderie (à partir de 7h du matin et jusque 18h30) ainsi qu'une cantine sont à disposition des familles pour les élèves de Laimont, Neuville ou Chardogne.

Angélique Walbin et Emilie Claude encadrent ces services périscolaires.



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

UNE ECOLE OUVERTE

Certains jeudis après-midis, rencontres intergénérationnelles en partenariat avec l'association interm'aide : jeux, cuisine...



Et quelques vendredis, jeux de société avec les parents disponibles.



LIRE ET FAIRE LIRE

Depuis 5 ans, dans le cadre de l'action « Lire et faire lire », Nadine Barbier vient deux fois par semaine partager des lectures pour le plus grand plaisir des élèves.



De son côté, la municipalité a investi afin d'aménager au mieux le hall-bibliothèque de l'école : des canapés, confortables et colorés, adaptés à la taille des enfants, rendront bientôt ce lieu encore plus convivial.



DE LA NEIGE DANS LA COUR DE L'ECOLE

Quel plaisir toute cette neige dans la cour, pour une récréation pas comme les autres ! Bonhomme de neige, luge, bataille de boules...



DEMONSTRATION DES POMPIERS

Chaque année, grâce à la bienveillance des pompiers, lors d'un exercice d'évacuation grandeur nature, les élèves découvrent leur métier, essaient leur matériel et jouent les apprentis-pompiers.



La naissance d'une vocation peut-être ?

CUEILLETTE DES POMMES AU VERGER

Le verger conservatoire de la Copary, situé à Laimont, est un lieu privilégié pour la cueillette et la dégustation de pommes anciennes et biologiques. En septembre 2019, ça a été la première sortie de l'année scolaire pour les jeunes élèves de l'école, accompagnés de nombreux parents. Tous en bottes !



ANIMATION AUTOUR DES DIFFERENTES COURGES

Des courges de toutes les formes et les couleurs !

Dégustation crue et cuite, fabrication de soupe, collecte des graines, observation, description, collection...



SORTIE DE FIN D'ANNEE

Une sortie de fin d'année
proche des animaux ...et dans
l'action !



UNE VISITE AU CIRQUE

Le regard ébloui des enfants devant ce spectacle
exceptionnel de cirque
moderne à Evres
en mai 2019.



FETE DES ECOLES



En juin, la fête des écoles a rassemblé parents, enfants et équipe pédagogique : un moment convivial avec un spectacle offert par les plus jeunes et les plus grands.



VISITE DE L'EXPOSITION « PATRIMOINE DE LAIMONT »



Impatience devant les portes de l'église Saint Rémi.

Nombreuses questions des jeunes élèves.



Curieux en découvrant les œuvres de Jean Médard.



Porter le casque des anciens pompiers de Laimont : curiosité et émotion...

Explications par le Président de la Photothèque, Yvon Barbier.



Animations et activités communales

Cop'Rando



Cette année, c'est Laimont qui a été choisi pour l'organisation de la Cop'Rando.
Une journée sportive (à pieds, à cheval ou en vélo) qui a ravi plus de 150 personnes.
La bonne organisation et le soleil ont contribué à une belle réussite de cette manifestation.

1er mai : « les aventuriers de la Forestière »

Le passage du Tour de France le 9 juillet



En ce 1er mai ensoleillé, 84 équipes et 375 participants ont sillonné la boucle de la Forestière à la rencontre de jeux, de questions et d'énigmes concoctés par un guide nature. Une très belle aventure signée par la Copary et le LAS, qui a ravi de nombreuses familles.



Manifestations au cours de l'année 2019

Loto annuel



Une bonne fréquentation des joueurs grâce aux nombreux lots donnés par les commerçants locaux : qu'ils soient ici remerciés.

Carnaval



Bravo et merci aux adolescents du village qui ont contribué à la réussite de cette manifestation par l'animation des différents ateliers de jeux.

Randonnée nocturne



Après avoir bien marché et répondu à quelques questions sur un habitant de nos bois, le renard, les participants ont rejoint la maison forestière pour y déguster des crêpes bien chaudes confectionnées par les bénévoles de l'association.

Saint Nicolas



Cette année, un spectacle de magie a ravi les enfants mais c'est surtout l'arrivée de Saint Nicolas et ses paquets de friandises qu'ils attendaient...



Association Sportive et Culturelle de Laimont

Le mot du président du LAS : Didier LAURENT

En 2019, le LAS a pu mener l'ensemble des manifestations programmées. En effet, contrairement aux années précédentes, la sortie raquettes a pu avoir lieu grâce à la présence de la neige sur le massif Vosgien et un bus bien rempli.

Théâtre, exposition artisanale, brocante, loto des fêtes... pour les grands... Carnaval, chasse aux œufs, St Nicolas.... pour les plus petits : il y en a eu pour tout le monde.

L'année s'est terminée par la soirée St Sylvestre nouvelle formule.

Concernant les activités quotidiennes, je tiens à remercier toute l'équipe de bénévoles qui encadrent les sections: gym, tennis de table, danse, scrabble, marche nordique, cardio training et section cartes.

Cette année, notre prof de gym Francette a fait valoir son droit à la retraite après 30 années de présence au sein du LAS. Caroline a repris l'activité pour le plus grand bonheur de nos adhérent(e)s.

Vu le nombre croissant de jeunes pratiquants le tennis de table, la section est, depuis septembre, encadrée par une personne qualifiée qui apporte la technique nécessaire à l'évolution de nos futurs champions.

J'encourage toute l'équipe du LAS à continuer d'animer ainsi notre village et invite toutes les personnes ayant des idées d'animation à nous les soumettre et également à nous rejoindre.

Activités régulières des sections du L.A.S.



Marche nordique : tous les jeudis
à 14h

Dominique HÉDIN



Jeux de cartes : un samedi sur deux
de 20h30 à 24h

Eliane PHILIPPOT

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h à 21h

Janick BOURCELLIER



Tennis de table : tous les mardis à partir de 18h

Hugues FOURMENT

Danses de salon : tous les mercredis de 20h à 21h30

Nadine BARBIER



Circuit-Cardio-Training : tous les jeudis de 20h à 21h

Jessica BOUGHANEM



Jeu de "Scrabble" : tous les lundis de 14h à 16h

tous les jeudis de 20h15 à 22h15

Denise PROT

Au calendrier associatif et communal



16 février
26 février
7 mars
29 mars
15 avril

Repas dansant de la St Valentin
Carnaval des enfants
Théâtre
Expo' artisanale
Chasse aux œufs



25 avril soirée Karaoké
27 avril Théâtre
8 mai Fête patriotique
29 mai Fête des voisins
2 juin Brocante
13 juin Concours de cartes

13 et 14 juillet Fête nationale
Juillet/ août C.L.S.H. et Ballu'été
19, 20 septembre Journées du Patrimoine
3 et 4 octobre Fête patronale
11 novembre Fête patriotique
19 novembre Fête du Beaujolais

Section Gymnastique Volontaire



Depuis toutes ces années, c'est une réelle amitié qui s'était instaurée entre Francette et les gymnastes.



Caroline Triquenot,
nouvelle animatrice
des séances de gym.

Remplacement de Francette Hochard qui a fait valoir ses droits à la retraite après 30 années de bons et loyaux services parmi ces dames sportives. A l'occasion de la dernière séance de l'année, Francette a découpé son gâteau et toutes ont levé le verre de l'amitié en lui souhaitant une bonne retraite et de belles balades puisqu'elle a décidé de parcourir les routes de France à bord d'un camping-car.

Plus d'une vingtaine d'adhérentes ont le plaisir de se retrouver tous les lundis à partir de 20 h à la salle communale.



Section Circuit Training

Venez entretenir votre forme avec des séances de
CIRCUIT-CARDIO-TRAINING

tous les jeudis de 20h à 21h
grande salle communale

Afin d'entretenir votre condition physique et d'améliorer
votre silhouette, optez pour la meilleure solution :
le circuit-cardio-training au rythme de la musique.

Avec Fabrice : professeur diplômé d'Etat



Section Danses de salon



Bon anniversaire! Cela fait 20 ans que Nadine et
Jean-Marie animent la section « danses de salon ».



Comme tous les ans, la section organise quelques repas
dansant : le beaujolais nouveau, la Saint Valentin...etc.

Soirée dansante du 31 décembre 2019



Pari gagné pour
Renaud et Jessica,
une belle Saint Sylvestre
sur les airs des années 80.
Un encouragement pour
l'année prochaine !

Section Tennis de table

Chaque mardi, profitez des plaisirs d'un sport ludique et passionnant
en rejoignant le club des pongistes !



L'effectif 2019-2020 :

Le club se compose actuellement de 12 membres réguliers :
4 joueurs adultes, licenciés compétition.
8 jeunes, âgés de 5 à 10 ans.

2 sections :

La section jeune se retrouve chaque mardi de 18h à 19h. Le groupe fait son apprentissage du jeu. A noter qu'un enseignant expérimenté, Franck, vient en renfort pour donner des cours, environ deux fois par mois.

La section adulte vient s'entraîner chaque mardi de 19h à 20h30.

La compétition :

Le club participe au championnat Ufolep départemental. Les rencontres ont souvent lieu le vendredi soir.

Le tarif :

Il est de 52 euros pour les jeunes et 54 euros pour les adultes, ce prix inclus la licence sportive.

Les séances :

Elles se déroulent tous les mardis en périodes scolaires : de 18h à 19h pour les jeunes, de 19h à 20h30 pour les adultes, à la salle communale, face à la mairie de Laimont.

Contact :

Hugues FOURMENT (Tél. 06.72.11.45.86 ou hugues.fourment@orange.fr)

Section Marche nordique



Toujours plus nombreux, les marcheurs sont souvent partagés en deux groupes : l'un parcourt La Forestière de Laimont tandis que l'autre part vers quelque forêt alentour. Dominique et Martine vous donnent rendez-vous tous les jeudis à 14h.

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)



Prélevé par Yvon Barbier au lieu-dit « La côte Margot » nov. 2019
Balle Sako 220 Gr calibre 30/06.



Mathéo Guillaume 16 ans, permis accompagné, prélève son premier gibier : un faon de 70 kg au lieu-dit « La côte Margot ».



Manon Gauthier 18 ans, son premier sanglier sur l'ACCA de Laimont prélevé au lieu-dit « Le coin de Bogné » novembre 2019.



Le Festival des Granges

festival des granges

Merci à Laimont et à ses habitants pour leur aide précieuse ! Suivez-nous sur Facebook pour les prochaines soirées musicales organisées par l'association du Festival des Granges, au Cabartier Garance, 2 Route de Bar-le-Duc. Nous vous attendons nombreux !

Facebook Festival des Granges
Facebook Cabartier Garance



L'A.A.P.E.L.

2019, l'Association pour l'Aménagement et la Protection de l'Environnement de Laimont, dite AAPEL, comptait 54 adhérents. 2020, l'AAPEL passe le seuil des 100 adhésions.

Si l'Association s'engage dans la défense de son environnement, elle a aussi pour objectif d'informer, d'échanger, de comprendre et de partager avec les habitants de Laimont et autres éco citoyens.

Le projet Extension SUEZ est au centre de notre préoccupation actuelle. Depuis 2017, l'AAPEL semblait « crier au loup » concernant ce dossier. L'année 2019 a eu le mérite de montrer publiquement la réalité et la dimension de ce projet suite à la présentation de la Société SUEZ du 19/11/2019 aux conseillers municipaux, aux membres de l'AFR et de l'AAPEL (cf. article Est Républicain du 14/12/2019).

Être informé permet à toutes et à tous de se positionner lors d'une probable enquête publique : Pour ou Contre une extension du site ?



Nous sommes tous responsables du devenir de notre village!

Actions 2019 :

En mai, « Nous LAIMONT propre » - une quinzaine de volontaires sont venus participer à la matinée de nettoyage des chemins et routes de notre village.

Le 15/12/2019 s'est déroulée la dernière mobilisation de l'AAPEL, une promenade autour du site de SUEZ pour découvrir l'exploitation actuelle et les parcelles concernées. Cette action sera renouvelée !



Venez retrouver aussi sur Facebook :

AAPEL55

Contact AAPEL :

aapel55@orange.fr

Valérie Marjollet, Présidente
de l'AAPEL

Exposition "vie & histoire des Limounis"



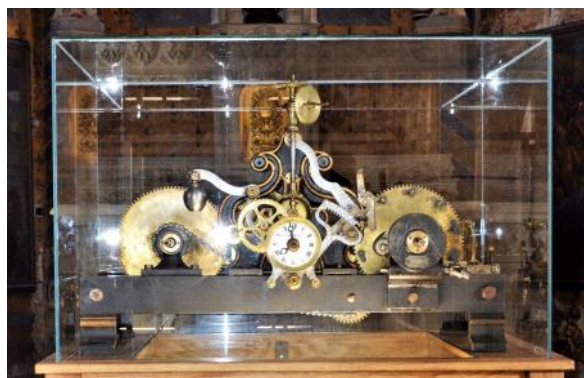
Message de bienvenue du président Yvon Barbier.



Fabien et Aurélien : les deux jeunes adhérents de la Photothèque ont été très actifs quant à la réalisation de cette exposition.



L'église et ses vitraux.



L'ancienne horloge de l'église, restaurée et mise à l'abri de la poussière.



Evocation de l'ancienne harmonie municipale.



Contribution de l'artiste Jean Médard dans la mise en place de l'expo et le prêt de quelques unes de ses œuvres.

L'ancien Corps des sapeurs pompiers.



La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHÈQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT



Plus de 400 visiteurs sur les deux week-ends.



Un record : autant de monde autour d'un confessionnal !



Des documents plus complets déposés sur les bancs ont permis aux visiteurs de mieux satisfaire leur curiosité. C'est grâce aux recherches et à l'écriture de notre historien local, Albert Renaud-Gillet, que la Photothèque a pu présenter cette exposition.



Réunion de famille : l'exposition a été l'occasion d'inviter les anciens habitants de la commune, leur père était instituteur et secrétaire de la mairie de Laimont.



Ancien adjoint à la mairie, Jean connaît le finage par cœur...



Les panneaux sur les écoles ont été les plus étudiés de l'exposition : que de souvenirs ! Certains ont vu les visages de leurs parents et même de leurs grands parents !



Les discussions et les contacts se poursuivent, certains sont revenus plusieurs fois scrutant des photos vieilles à la recherche de quelque ancêtre...



André, doyen de la commune, est resté longtemps sur l'expo, il a toujours vécu à Laimont, en a été le maire, sa mémoire est intacte et il s'est plu à raconter la vie du village et de ses habitants à qui voulait l'entendre.



Les destructions durant les guerres, les vieux métiers, la chasse, les maisons détruites, les nouvelles constructions, l'arrivée de l'eau potable, de l'électricité, des machines agricoles.

la Photothèque met en mémoire tous ces souvenirs par le classement des photos et documents.



Le repas des Anciens - 10 février 2019



Depuis quelques années, c'est aussi le rendez-vous de nos maires successifs !



Pour l'occasion, la salle communale a été aménagée en "Restaurant Terminus"